

Fiche Technique

Fusion des SIE de TOURS EST et de TOURS SUD

1- Objectifs poursuivis par le projet de fusion

La Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire s'est engagée dans une démarche de restructuration de son réseau territorial, visant à adapter son organisation et ses méthodes de travail afin d'en optimiser et d'en sécuriser le fonctionnement, en rendant le meilleur service à ses usagers et partenaires.

Cette démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux usagers, engagée lors de la création des SIP et des SIE, se poursuit par de nouveaux regroupements de structures.

Dans ce contexte et après la fusion des SIE de Tours Nord et de Tours Ouest (SIE de Tours Nord-Ouest), la direction projette de fusionner les SIE de Tours Sud et de Tours Est en un nouveau SIE portant la dénomination de SIE de Tours Sud-Est.

Outre la qualité de service, cette opération a pour objectif l'amélioration du pilotage, de l'animation de la mission d'assiette et du recouvrement de l'impôt des professionnels, ainsi que des conditions de vie au travail des agents.

2- Démarche poursuivie pour préparer l'opération de fusion

a) Réunions de travail associant direction et structures et réunions entre les responsables de structures fusionnées et les équipes concernées.

Le 19 mai 2015, une réunion de travail composée des responsables de divisions métiers et transverse, d'une part, et de structures concernées par les restructurations, d'autre part, s'est réunie pour examiner la méthode de préparation des opérations de restructuration.

Une réunion des agents chargés de la comptabilité des deux services se déroulera pour préparer l'harmonisation des pratiques et les liaisons internes de la cellule comptabilité avec les IFU (missions d'assiette et RAR), afin que le passage à la comptabilité de la structure unique soit facilité. Elle aura également pour objet d'organiser plus concrètement l'installation des agents en charge de la comptabilité des SIE de Tours Sud et de Tours Est.

Des réunions formelles et informelles avec les équipes des deux SIE ont été initiées et seront régulièrement organisées pour communiquer toutes les informations nécessaires et recueillir les remarques des agents.

b) Association des représentants du personnel en CHSCT

Un groupe de travail du CHSCT, consacré aux restructurations, s'est réuni afin de déterminer le périmètre de l'étude d'impact préalable à chacune des opérations de restructuration et d'élaborer une fiche synthétisant les différents points de l'étude et les réponses devant être apportées aux questions que celle-ci soulève.

La fiche d'étude d'impact sera présentée au CHSCT pour information le 26 juin prochain. Après enrichissement de l'étude, le CHSCT sera consulté à l'automne sur le projet de restructuration.

3- Organisation du nouveau SIE

a) Situation des emplois

Avant la fusion :

Emplois (TAGERFIP au 01/01/2015) : SIE TOURS SUD			
A+	A	B	C
1	1	10	2

Emplois (TAGERFIP au 01/01/2015) : SIE TOURS EST			
A+	A	B	C
1	1	10	3

Après la fusion :

Emplois après fusion : SIE TOURS SUD-EST			
A+	A	B	C
1	2	20	5

La création du SIE fusionné implique la suppression d'un emploi de responsable de structure (A+).

La nouvelle structure sera composée d'un emploi de catégorie A+, 2 emplois de catégorie A, 20 emplois de catégorie B et 5 emplois de catégorie C.

b) Classement comptable de la nouvelle structure

Actuellement, les SIE de Tours-Sud et de Tours-Est sont tous les deux classés en catégorie C2 dans le référentiel des postes comptables.

c) Charges de la nouvelle structure

Données 2014 SIE <i>Source : Etat 104B FRP</i>	SIE TOURS SUD	SIE TOURS EST	SIE fusionné
Périmètre de compétence géographique	une partie des rues de TOURS et 11 communes dont Chambray les Tours, Saint Avertin et Montbazou	une partie des rues de TOURS et 14 communes dont St Pierre des Corps, Montlouis sur Loire et Parçay Meslay	une partie des rues de TOURS et 25 communes
Nombre de redevables au FRP (entreprises en sommeil, en RJ-LJ incluses)	9 533	10 066	19 599
<i>dont redevables BIC-IS réel normal</i>	1 341	1 485	2 826
<i>dont redevables BIC-IS réel simplifié</i>	2 027	2 229	4 256
<i>dont redevables BNC-déclaration contrôlée</i>	816	810	1 626
<i>dont redevables BA réels</i>	103	223	326
<i>dont associations article 206-5</i>	96	196	292
<i>dont SCI de gestion avec 2072</i>	1 259	1 441	2 700
Nombre de redevables TVA réel simplifié et réel normal	4 286	4 618	8 904
Nombre d'adhérents à TéléTVA <i>Source Adélie</i>	3 237	3 622	6 859
Nombre de demandes de remboursement de crédit de TVA. <i>Source Rebeca</i>	1 507	1 745	3 252
Nombre de demandes contentieux-gracieux <i>Source Iliad</i>	899	523	1 422
Montant des paiements spontanés en TVA (en euros). <i>Source PDFEDIT M100</i>	124 544 633	151 132 394	275 677 027
Montant des paiements spontanés en IS (en euros) <i>Source PDFEDIT M100</i>	18 301 236	33 724 764	52 026 000
Montant des paiements spontanés en TS (en euros) <i>Source PDFEDIT M100</i>	10 428 692	8 886 354	19 315 046

d) Fonctionnement du SIE

L'organisation du nouveau SIE n'est actuellement pas déterminée. Néanmoins la fusion s'appuiera, d'une part, sur l'expérience du SIE de Tours Nord-Ouest, d'autre part, sur les réunions de travail organisées entre la division des professionnels, les chefs de service et les agents.

- IFU : actuellement, les SIE de Tours Sud et de Tours Est comportent un IFU chacun. Des réflexions sont engagées afin de déterminer le nombre d'IFU (1 ou 2) dans le nouveau SIE.
- Cellule comptabilité : la comptabilité sera unifiée à la date de la fusion avec le rapprochement des agents en charge de la mission dans les deux structures, lesquels assurent notamment les missions suivantes :
 - la comptabilité du poste ;
 - la délivrance des timbres ;
 - la gestion des débitants de tabac ;
 - le traitement des téléprocédures ;
 - les remboursements aux usagers (professionnels) et la saisie résiduelle des déclarations papier.

e) Organisation immobilière

Le SIE de Tours Sud-Est sera implanté au 5ème étage du Centre des Finances Publiques du Champ-Girault où se situent actuellement les deux SIE faisant l'objet de la fusion.

f) Date d'effet

La réorganisation prendra effet au 1^{er} janvier 2016.